

.....  
Lettre d'information hebdomadaire à parution variable destinée aux Dirigeants de la LMCA

**DEFINITIF : AG LIGUE ET REMISE DES PRIX, LE 7 DECEMBRE 2013  
AU RESTAURANT « LA QUEUE DE LA POELE » A MONTGUEUX**

-----  
**BRAVO A NOS EQUIPES DE COUPES DES REGIONS**



85cc



Super  
Trophée

RAPPEL :

## **ENDURO**

La nouvelle date de réunion de la commission d'Enduro est le :

**Vendredi 13 septembre à 18h30** à CHALONS SUR MARNE au BUFFALO

Les retardataires doivent contacter Patrick RAGUET de toute urgence au : 06.14.23.17.89

## REUNION DE LA COMMISSION DE MOTO-CROSS

### Réunion de la Commission de Moto-cross

Le 30 Août 2013 à SAINTE MENEHOULD

#### Compte Rendu

#### Etaient Présents

- Mr CHAPLAIN Laurent (Président)
- Mr SEGUIN Philippe (Vice-Président)
- Mr DELANDHUY Jean Noël (Membre)
- Mr DUJANCOURT Ludovic (Membre)
- Mr GABREAUX Mickaël (Membre)
- Mr GOURDET Marcel (Membre)
- Mr LAMOUREUX Ferdinand (Membre)
- Mr LAROSE Didier (Membre)
- Melle RUSCIANI Jennifer (Membre)
- Melle TESSIER Nathalie (Membre)
- Mr VIGREUX Jean Marc (Membre)

#### Invités :

Mr TOURTE Jean Pol (Président de la LMCA)

- Mr GIRAUX Michel
- Mr SALOMON Bruno

#### Excusés :

- Mr FAIVRE Joël
- Mr LACHUT Joël
- Mr LOIX Régis
- Mr SIMON Alain

Mr CHAPLAIN ouvre la séance à 19 h 45 et remercie les personnes présentes.





Il donne la parole à Messieurs GIRAUX et SALOMON pour les classements du championnat.

Mr SALOMON explique qu'actuellement il fait les classements mais que ceux-ci peuvent être faits par Nathalie TESSIER .



Une rencontre se fera pour montrer comment fonctionne le logiciel.

Il explique également qu'il peut créer un fiche d'inscription au championnat plus facile à utiliser pour les clubs pour les entrées grille.

Les membres demandent de retirer du classement les pilotes qui ont changé de catégorie.

Voir également pour le classement des pilotes qui font le championnat de France (Moyenne des points).

Mr SALOMON se propose de faire une formation auprès des clubs pour le logiciel des inscriptions.

Il faut établir un cahier des charges pour les motos clubs.

Les engagements pour 2014 : se renseigner auprès d'engages sports pour voir le tarif (faire devis).

Mr CHAPLAIN annonce qu'il a reçu une lettre de Mr DUJANCOURT Ludovic suite au moto cross de Mailly le camp le 15 Août et la lit.



Mr DUJANCOURT dit que Mr BOUCHET Jimmy l'a insulté et lui a proféré des menaces. Il demande à ce que Mr BOUCHET le contacte par téléphone (Nathalie appellera Jimmy et lui donnera le téléphone de Mr DUJANCOURT) pour s'excuser et voir si Mr DUJANCOURT peut aller sur les terrains de moto cross sans danger. Celui-ci a déposé une main courante auprès du commissariat de Police.

Nathalie appellera Jimmy lundi.

Mr DUJANCOURT dit qu'il attend l'appel de Jimmy et si celui-ci ne le contacte pas avant jeudi, il demande à la commission de prendre des sanctions.

### Le MASTER KIDS

Jennifer RUSCIANI dit que 89 pilotes étaient présents et ont bien représenté la ligue avec deux premières places au général (Quentin MAUCLAIRE en 85cc et Jimmy BOUCHET chez les papas).

La ligue termine 8ème.

Mr TOURTE demande pourquoi des maillots de la ligue ont été vendus aux pilotes, alors qu'aucune décision en ce sens n'avait été prise par le Comité Directeur.

Jennifer répond que lors de l'épreuve de Bogny sur Meuse, Mr TOURTE lui a donné carte blanche pour les master kids et que les maillots (au départ) étaient prêtés contre la licence et seulement après des pilotes ont demandés à les acheter. Elle et Ferdinand ont pris la décision sur le terrain.



Mickaël GABREAUX et Jean Marc VIGREUX ne sont pas d'accord de cette décision et disent que les maillots étaient achetés pour plusieurs années et que ce n'est pas normal que des pilotes portent ce maillot sur d'autres courses.

Jennifer montre les maillots et présente le maillot de la FFM pour les nations et demande pourquoi la FFM vend ses maillots et pas la ligue.

Les membres répondent que les maillots appartiennent à la ligue et qu'aucune décision en réunion de comité ne donnait l'accord de les vendre.

Jennifer annonce que déjà lors de l'achat des horloges pour l'Assemblée Générale, on lui a reproché alors que cette demande avait été acceptée en réunion.

Elle rétorque qu'elle démissionne et que la ligue se débrouille avec les kids et quitte la salle.

Ferdinand LAMOUREUX déclare que lui aussi démissionnera, mais qu'il reste à la réunion.

Laurent CHAPLAIN fait le point sur les courses :

- Les Grandes Chapelles : bonne journée mais temps frais, aucun souci
- Sainte Ménéhould : Bonne organisation, souci lors de la 2ème Manche Open NCB
- Moulin St Hubert : Course annulée en raison de neige
- Champignol Lez Mondéville : Problème de poussière
- Mailly le Camp : Souci avec les parents de kids 50
- Bogny sur meuse : bonne course
- La Neuville aux Joutes : Accident mortel d'un pilote quad en début d'après midi. Arrêt de la course.
- Poulangy : épreuve qui s'est déroulée sous la pluie.
- Hermonville : pluie
- Le Chêne : course reportée au 4 Août pour raison d'inondation.
-

- Manre : course reportée au 15 septembre pour les mêmes raisons.
- Montgueux : pas de souci
- Fresne les Reims : Les pilotes se plaignent du manque d'entretien du terrain, bonne course.
- Les Riceys : malgré un circuit petit, très bonne organisation.
- Gudmont Villiers : course annulée
- Sainte Ménéhould : très bonne organisation, pas de souci d'éclairage.
- Sommauthe : Manque d'arrosage et de réfection du circuit. Problème avec les open série A.
- Le Chêne : Bonne course.
- Mailly le Camp : pas de souci particulier.
- St just Sauvage : Ludovic DUJANCOURT a téléphoné en début de semaine à Jean Pol pour lui demander si la ligue pouvait participer à hauteur de 250 euros, sinon le club voulait annuler son épreuve. Compte tenu des nombreuses modifications de calendrier déjà intervenues, des annulations ou reports multiples et de la faible somme demandée, Jean Pol a donné son accord, dans l'unique but d'éviter d'inutiles polémiques.  
Les membres demandent pourquoi cette somme a été octroyée alors qu'un club ne peut savoir s'il va être déficitaire avant d'avoir fait son épreuve.

Jean-Pol demande un vote de la commission, pour ou contre sa décision.

Résultat du vote à main levée : 11 abstentions.

## Règlement Intérieur de la Ligue

### Article 4 LE PRESIDENT DE LA LIGUE

En cas d'urgence il a pouvoir pour engager les dépenses hors budget nécessaires au bon fonctionnement de la Ligue ou pour toute raison qu'il estimerait utile au bien du Motocyclisme en général, sous réserve d'approbation ultérieure du Comité Directeur.

#### La coupe des Régions

Les 85cc ont fait 2ème, les open ont terminé 6ème, mais au super trophée la ligue termine 2ème. La Commission félicite tous les participants qui ont contribué à ce succès.

Comme promis il y a plusieurs années, la place de second en 85cc en et celle de 2<sup>ème</sup> au super trophée entraînent des primes qu'il convient d'attribuer aux pilotes. Les membres font une grille pour régler ce qui est dû.

Grille super Trophée (par pilote) : 1<sup>er</sup> :500 euros, 2ème : 400 euros, 3ème : 300, 4ème : 200 euros et 5ème : 100 euros.

Grille 85 et open : 1<sup>er</sup> :250 euros, 2ème : 200 euros, 3ème : 150 euros, 4ème : 100 et 5ème : 50 euros.

Adopté à l'unanimité : 10 voix pour.

Le Président de la ligue a voté contre, avant de se rappeler qu'il n'avait pas le droit de vote.

La Course de Fresne les Reims ne change pas de date.

Prochaines dates de réunion de la Commission :

Vendredi 20 septembre à 19 H 30 à sainte Ménéhould,  
Samedi 19 Octobre à Laval sur tourbe à 9 H 00, le matin.

Séance Close à 01 h 30.

# Lettres de démission

Mlle Rusciani Jennifer  
1 rue des vignes  
10150 Luyeres

Tourte Jean Pol

A Luyeres, le 04 septembre 2013

Monsieur le président de la LMCA,

Par cette lettre, veuillez prendre acte de ma démission immédiate de la commission de cross ainsi que du collège éducatif de la LMCA.

Cette décision fait suite à la réunion de commission du 30 août 2013. En effet, lors de cette réunion, une intervention master kid était prévue.

J'ai donc présenté le nombre de pilote ayant participé à cette épreuve ainsi que leur excellent résultat. Aucun membre n'a salué le résultat sportif des champenois.

Immédiatement après, a commencé mon procès concernant la vente des maillots au cours de cette épreuve. Altercation employant des phrases très élogieuses telles que « si tu étais honnête »

Afin de répondre à toutes les critiques qui ont été faite vendredi dernier, je vais d'abord commencer par rappeler les faits : nous sommes arrivé sur le circuit le jeudi soir avec 83 maillots à distribué. Auparavant, nous avons mis un mot sur le forum pour prévenir que chaque pilote devait nous laisser sa licence en échange du maillot (gage de bonne restitution du maillot). Cependant, sur place, un commerçant proposait des floquages de maillot et des pilotes sont venus nous voir en nous demandant s'il pouvait aller faire floquer les maillots. Nous leur avons donc expliqué que des maillots floqué ne serait pas réutilisable pour les années futur, et que ce n'était donc pas envisageable. Ils nous ont donc demandé si l'achat des maillots était possible. Après en avoir discuté, nous avons accepté de vendre les maillots puisque cela apparaissait comme la solution pour que les pilotes puissent floquer leur maillot, sans que la ligue perde d'argent.

Certes, l'éventualité de vendre les maillots n'avait pas été discuté en comité directeur, car ni vous ni nous n'avions envisagé que des pilotes voudrait conserver les maillots (je rappelle que l'an dernier, il refusait de les porter en coupe des régions !), mais sur place, il a fallu prendre des décisions. Nous avons donc appliqué la politique des hautes instances du sport, vendre les maillots, comme le font la FFM, mais aussi la Fédération Française de Foot etc...

De toute évidence, cela n'est pas au gout des dirigeants de la LMCA. Ayant été présente sur les 3 jours de master kid, je considère qu'au vu des efforts fourni par l'ensemble des pilotes et de leurs accompagnateur sur cette épreuve, tant par leur performance sur la piste, que par leur esprit d'équipe et leur motivation à emmener leur équipe champenoise, le plus haut possible chacun c'est montré digne de porter le maillot champenois. Pour vous, porter le logo Lmca est un droit qui doit s'acquérir par les bons résultats et donc les sélections pour les épreuves officiel. Je refuse catégoriquement d'être associé à ce genre de discours. Pour moi, le sport est un moyen de rassembler les gens, de les forcer à donner le meilleur d'eux même, ces enfants dont vous déploré le port du logo Lmca sont vos champion de demain !

J'ajoute que, en plus de monsieur Lamoureux, 4 membres du comité directeur, dont le président de l'éducatif était présent à Commercy. Aucun d'entre eux ne m'a demandé d'explication ou est venu me voir pour manifester son mécontentement face au maillot floqué. J'ai donc été fort surprise d'entendre à la réunion que tous les membres du comité étaient profondément choqués. Dans ce cas, pourquoi ne pas être venu me dire qu'il n'approuvait pas la décision que Ferdinand et moi avons prise ? Nous aurions pu tout de suite prendre les mesures en conséquence sur le terrain.

Pour finir, je dirais que je suis très déçu de constater le manque de communication et de franchise au sein du comité. 3 épreuves ont eu lieu après les Master kid : le chene, mailly le camps et semoutier. Epreuves sur lesquelles j'ai pu voir la majorité des membres présents autour de la table vendredi. Aucune remarque, ni questions sur ces épreuves à propos du master kid. Il faut donc être 15 pour formuler ses opinions ?

Il est bien dommage que la seule chose que vous reteniez du master kid est une histoire de vêtements, et que vous vous moquiez des bons résultats de la relève de la Lmca.

Qu'auriez-vous dit si vos pilotes au lieu d'être fière de leur maillot champenois avait refusé de le porter ?

Cordialement

Mlle Rusciani Jennifer

Monsieur Lamoureux Ferdinand

1 rue des vignes

10150 Luyeres

Tourte Jean Pol

Luyeres, le 05 septembre 2012

Monsieur le président de la LMCA

Veillez prendre acte de ma démission du comité directeur ainsi que de la commission de cross de la LMCA.

Le désaccord nous opposant concernant le Master Kid et les maillots, ainsi que nos divergences sur la manière d'encourager les champenois à participer aux championnats de France m'ont fait prendre conscience du fait que je ne suis pas en phase avec les idées du comité directeur.

Je m'étais engagé dans cette aventure afin de faire évoluer la ligue, d'une manière plus jeune et plus dynamique et en voulant apporter mon expérience de pilote, mais je pense que nos idées sont trop éloigné l'une de l'autre pour que nous puissions travailler ensemble.

Cordialement

Lamoureux Ferdinand



**Le Président**

Paris, le lundi 02 septembre 2013

**A l'attention des Président(e)s de clubs FFM**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Les licences 2014 sont disponibles pour les primo-licenciés et, comme vous l'avez constaté, le prix des licences a connu une certaine augmentation. L'équipe fédérale souhaite porter à votre attention les motifs qui ont conduit à cette décision.

**1°) En 2014, les licenciés FFM seront mieux assurés**

A la suite de l'appel d'offre lancé par la Fédération en vue de renouveler le contrat d'assurance garantissant les licenciés pour les 4 prochaines années, le choix s'est porté vers le courtier GRAS SAVOYE et l'assureur COVEA Risk (Groupe MAAF/MMA/GMF).

Compte tenu de la sinistralité de notre sport, la Fédération a souhaité améliorer les garanties de ses licenciés afin de leur offrir une meilleure couverture assurance. Ce choix a entraîné une augmentation importante du montant de la prime d'assurance payée par la FFM compte tenu des garanties nouvellement intégrées.

Les principales améliorations, même si ce ne sont pas les seules, portent sur les assurances suivantes :

- **Capital invalidité** : **garantie portée de 40 000 euros à 150 000 euros**. A titre d'exemple, en 2013 un licencié NCA percevait pour une incapacité définitive évaluée à 50%, la somme de 20 000 euros. L'an prochain ce pilote percevra un capital de 120 000 euros pour la même incapacité. De la même manière, tout pilote accidenté avec une incapacité supérieure à 66% aura un capital versé de 150 000 euros contre 40 000 euros précédemment.
- **Frais médicaux** : **augmentation des remboursements** notamment des frais dentaires, ainsi à titre d'exemple, le montant du remboursement passe de 160 euros à 300 euros par dent.
- **Assistance** : une garantie chauffeur de remplacement a été mise en place si le licencié ne peut pas ramener son véhicule ; l'avance des frais médicaux à l'étranger est portée à 30 500 euros (8 000 euros par le passé), etc.

**2°) Renforcement du soutien fédéral pour les organisateurs de manifestations sportives**

Comme évoqué depuis de nombreux mois, les primes d'assurance Responsabilité Civile Organisateur de la majorité des manifestations sportives vont doubler en 2014. Ces augmentations de prime sont une menace très grave pour l'avenir de nombreuses compétitions motocyclistes.

Depuis 2012, la Fédération accompagne financièrement les organisateurs de manifestations, cette aide va être considérablement augmentée en 2014 pour tenir compte de cette situation.

Ainsi, **tous les clubs qui organiseront une ou plusieurs épreuves en 2014 se verront allouer une subvention de 1000 euros par manifestation** afin de prendre en charge une partie de leur assurance Responsabilité Civile Organisateur.

**FRAIS DE DEPLACEMENT ET PRIMES POUR LA COUPE DES REGIONS 2013  
DE MOTO-CROSS**

<b>TABLEAU RECAPITULATIF DES FRAIS DE DEPLACEMENTS COUPE DES REGIONS 2013 A SAINT CHAMASSY</b>														
Les calculs ont été effectués avec Mappy							Charleville le 02/09/2013							
<b>OPEN</b>														
Prénom	Nom	Catégorie	Départ	Arrivée	Kms	Taux km	Indemnité km aller	péage autoroute	Indemnité Totale aller	Indemnité aller-retour (x2)	Prime de Résultat		A PAYER	
											Open ou 85cc	Super trophée		
SANDOZ	Pierre	Open	5100 Reims	Saint Chamassy 24260	694	0,30 €	208,20 €	31,90 €	240,10 €	480,20 €		400,00 €	880,20 €	
DELAHAUT	Maxime	250cc	80320 Chaulnes	Saint Chamassy 24260	676	0,30 €	202,80 €	28,90 €	231,70 €	463,40 €		400,00 €	863,40 €	
DEPIERREUX	Jason	125cc	08300 Thugny Trugny	Saint Chamassy 24260	741	0,30 €	222,30 €	31,90 €	254,20 €	508,40 €		400,00 €	908,40 €	
<b>85cc</b>														
SOT	Maxime	85cc	02600 Laversine	Saint Chamassy 24260	638	0,30 €	191,40 €	33,00 €	224,40 €	448,80 €	200,00 €	400,00 €	1 048,80 €	
MAUCLAIRE	Quentin	85cc	51240 Marson	Saint Chamassy 24260	675	0,30 €	202,50 €	33,00 €	235,50 €	471,00 €	200,00 €	400,00 €	1 071,00 €	
COSSUS	Jimmy	85cc	51420 Witry les Reims	Saint Chamassy 24260	748	0,30 €	224,40 €	35,80 €	260,20 €	520,40 €	200,00 €	400,00 €	1 120,40 €	
CHAPLAIN	Laurent	Délégué 1	10230 Mailly le Camp	Saint Chamassy 24260	680	0,30 €	204,00 €	33,00 €	237,00 €	474,00 €			474,00 €	
<b>La différence entre le tarif réel d'autoroute et le tarif remboursé vous sera versée à réception du ticket d'autoroute.</b>														
										TOTAL	3 366,20 €	600,00 €	2 400,00 €	<b>6 366,20 €</b>
							Le Président : JP Tourte			La Trésorière : N Tessier				
<b>Nom et Prénom du Pilote</b>														
<b>Signature</b>														

## LES MOTO-CROSS INTERNATIONAUX DE ROCROI EN DVD

Sur le même DVD

**Moto-Cross Inter de ROCROI 1965 - Sonore - 18mn**

**Moto-Cross Inter de ROCROI 1963 – Muet - 16mn**

**15€ : UNIQUEMENT POUR PERMETTRE D'AUTRES NUMERISATIONS**

29 rue de Montigny aux Bois

08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

**ROCROI 1959 (muet), ROCROI 1964 (muet)**

**et MARGUT SAINT WALFROY 1967 (sonore)**

sont accessibles gratuitement sur le site

« le grenier de jean pol » rubrique : les vidéos du grenier.